

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Un an ..... 3  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

les deux premières listes en caractères gras.  
Et si le succès répond à mon attente, j'y joindrai un plan de la commune.

Le prix de l'Annuaire-Guide sera de 1 fr.

Une personne bien connue à Nanterre et qui veut bien se charger de s'occuper de la publicité de l'Annuaire, passera à domicile pour recueillir les adhésions et en même temps reviser les listes.

Je prie mes concitoyens de lui réserver bon accueil.

E. HUBY.

N. B. — On ne paiera qu'à la livraison de l'Annuaire.

Désirant compléter l'historique de Nanterre, je prie les personnes qui pourraient m'aider dans ce travail de vouloir bien me faire parvenir le plus tôt possible ce qu'elles peuvent savoir d'intéressant ; je leur en serai très reconnaissant.

E. H.

## ECHOS

DES COMMUNES ENVIRONNANTES

### Rueil

#### Vol de linge

Les femmes L... et D..., ouvrières chez M. Hélat, ont volé une certaine quantité de linge à leur patron qui a porté plainte contre elles.

#### Coups

Le sieur B... dans une discussion de famille, a reçu des coups de son beau-frère, nommé C..., et a porté plainte contre lui.

#### Moyen de se faire entretenir

Une femme G... recevait, d'un jeune homme nommé H..., des provisions de charbon, de vin, de savon, etc., qu'il dérobaît à son père.

Celui-ci a porté plainte contre la femme G..., sans toutefois vouloir qu'on la poursuive.

La femme G..., admonestée, a promis de ne plus recommencer.

L'Imprimeur-gérant: E. HUBY.

## ANNONCES & AVIS DIVERS

### M & M PÉRARDEL

#### AGENCE

#### Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant  
NANTERRE

## LA PESTE BUBONIQUE ET LES MOYENS DE S'EN PRÉSERVER

Il est très préférable et surtout plus commode de prévenir le mal que de le guérir, aussi ce n'est pas

une médication que nous indiquons, mais une hygiène préventive des plus utiles en ce moment.

Désinfectez et parfumez vos appartements, ateliers, etc., avec la

### MENTHOLÉINE

le plus puissant et le meilleur marché des désinfectants.

En vente chez M. Huby, imprimeur, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil.

#### PRIX :

La boîte de 250 grammes 0.75  
— 500 — 1.40  
— 1 kilogr. 2.50

Extraits de l'analyse chimique de ce produit, faite par M. François Lemaire, pharmacien-chimiste de 1<sup>re</sup> classe, 66, avenue de Paris, à Rueil :

« Ce produit sert utilement de désinfectant en imprégnant l'air où il est d'essence capable de détruire les miasmes et germes qui prennent continuellement naissance dans les endroits contaminés.  
« En résumé, le produit présenté me paraît être un excellent désinfectant pouvant rendre d'utiles services.  
« Rueil, le 23 septembre 1895. »

### AUX PIEUX SOUVENIRS

## T. QUINET

Artiste-Dessinateur en Cheveux  
6, PLACE DE L'ÉGLISE, A RUEIL  
Se rend à domicile sur demande

A vendre ou à louer l'amiable A RUEIL Maison Bourgeoise (S.-et-O.) entre cour et jardin d'agrément, deux entrées sur le boulevard et sur la rue, près le tramway, station de Rueil, trois étages. Eau et gaz. Pour visiter, s'adresser chez M. Chalus, boulevard des Sycomores, à Rueil.

### Jolie Villa A LOUER de suite

avec grand jardin. Salon, salle à manger, trois chambres à coucher, grand cabinet de toilette, salle de bains. Nombreuses dépendances. Eau, Gaz, Calorifère. — S'adresser: VILLA ODETTE, Impasse des Chateaupieds, à RUEIL.

### MAISON A VENDRE

30, boulevard Thiers, à NANTERRE, composée de neuf pièces et de très beaux sous-sols. Jardin devant et derrière.

### A LOUER CHAMBRES meublées ou non meublées avec Cabinets de toilette. — S'adresser: 22, avenue de Paris, à RUEIL.

7, Rue du Chemin-de-Fer, 7  
NANTERRE (Seine)

## G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1895

### TRAVAUX DE PRÉCISION Pièces de tours sur bois et sur tous métaux Travail à Façon

USINE A VAPEUR Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres Bicyclettes et Tandems sur commande Location Réparation de machines en tous genres

## IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

### Edmond HUBY

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)  
MAISON PRINCIPALE  
A NANTERRE, 36, RUE DE SAINT-GERMAIN  
fondée en 1869

### BILLETS DE DÉCÈS

en une heure Depuis 5 francs 10 cent

### BILLETS DE MARIAGE

PAPIER ANGLAIS Depuis 4 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Menus et de Naissances

### CARTES DE COMMERCE

EN TOUS GENRES

### SPECIALITÉ D'AFFICHES et de Travaux pour la Publicité

JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS

Compte-Rendus, Prospectus

PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES

FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETRES

ENVELOPPES

LIVRES A SOUCHE, MANDATS

Travaux de luxe en noir et couleurs

### RELIURE & BROCHURE

### PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

## MAISON MUFFAT-MUOBY

51, Rue du Chemin-de-Fer. — NANTERRE (Seine)

### SPECIALITÉ D'HUILES & VINAIGRES

DE TOUTES ESPÈCES

SAVON BLANC DE MARSEILLE

## DISTILLERIE DE RUEIL

## THURET, Père & Fils aîné

VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS SUPERIEURES

### Spécialité d'Amers et d'Absinthes

### RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

Diplômes d'honneur — Membre du Jury — Hors-Concours

N-B. La Maison ne fait exclusivement que le Commerce de gros

## FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT  
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.

## USINE A GAZ DE RUEIL

### PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
N° 0..... 1 fr. 40	1 fr. 50	
N° 1..... 1 fr. 30	1 fr. 40	
N° 2..... 1 fr. 20	1 fr. 30	
Grésillon.... 1 fr. 00	1 fr. 10	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes. Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

### Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil.

## PARTIE OFFICIELLE

### CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire

Séance du 25 février 1897

### COMPTE-RENDU

(Application de l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884)

Président: M. Hennape, maire.

21 membres présents.

Excusés: MM. Rotty et Bibaut.

M. Bloquaux est nommé secrétaire.

Le Conseil adopte après lecture, le procès-verbal de la séance du 14 janvier 1897.

M. le Maire donne lecture des affaires inscrites à l'ordre du jour et y fait inscrire les propositions présentées par plusieurs membres.

Le Conseil, Arrête le tableau des chemins vicinaux ordinaires entretenus à l'état de viabilité au 1<sup>er</sup> janvier 1897.

Désigne pour faire partie de la Commission des fêtes en 1897: MM. Beaudé, Bloquaux, Caroni, Cassier, Doublet, Leclerc et Roy.

Désigne pour composer la Commission du budget en 1897: MM. Leclerc, Roy, Beaudé, Bloquaux, Mathé, Clément et Lebuovier.

Ajourné sa décision sur la question du passage d'eau entre Nanterre et Carrières-Saint-Denis.

Ajourné la question du prolongement de l'impasse du Quignon et la renvoie à la Commission pour production d'un dossier complet.

Autorise, pour la régularisation, le paiement du mémoire Girout pour fourniture de l'habillement des pompiers, savoir:

900 francs sur l'exercice 1896

629 fr. 35 — 1897

Renvoie à la Commission de voirie une proposition de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Labonde pour l'établissement d'un bec de gaz à ses frais.

Renvoie à la Commission du budget: 1<sup>o</sup> L'affaire concernant les bons de logement; 2<sup>o</sup> La question d'internat primaire départemental; 3<sup>o</sup> La question des taxes d'inhumation.

Vote une somme de 50 francs pour l'érection d'un monument à M. Alphand.

Ajourné la question de prorogation de l'octroi de banlieue.

Donne acte d'une communication d'une lettre préfectorale adressant des félicitations à la subdivision des sapeurs-pompiers pour sa belle conduite lors de l'explosion du 29 novembre 1896.

Adopte les conclusions du rapport de la Commission de voirie concernant les plans d'alignement et de nivellement de 7 nouvelles rues et une modification à l'alignement et au nivellement adoptés précédemment pour la rue des Goulevants et la rue du Gymnase.

Le Conseil donne acte à M. le Maire d'une communication concernant un projet de convention pour un service de voitures automobiles de la Maison départementale à Rueil et l'autorise à faire les démarches nécessaires pour ce service soit établi sans qu'il en résulte de dépense pour la commune de Nanterre.

Donne acte à M. le Maire d'une communication concernant une visite faite par lui avec des ingénieurs dans une usine traitant des matières organiques, accepte qu'une Commission du Conseil soit autorisée à se rendre compte si ce procédé est de nature à enlever les mauvaises odeurs, tout en rendant service à l'agriculture et empêcher l'empoisonnement de la Seine.

La Commission des eaux est désignée à cet effet.

Renvoie à la Commission de voirie: 1<sup>o</sup> la question du pavage de la rue de Courbevoie jusqu'au Cimetière; 2<sup>o</sup> une pétition concernant la viabilité et le classement du chemin de Colombes dans la grande vicinalité; 3<sup>o</sup> la question de taxe de balayage communal.

Adopte les conclusions du rapport de M. Lebuovier concernant la question des travaux de canalisation d'eau de source.

Donne acte à M. le Maire de la communication d'une lettre du comité des dames de la crèche remerciant le Conseil de la subvention de 500 fr. qu'il lui a voté pour la construction, à la crèche, d'un abri-séchoir.

Emet un avis favorable aux demandes par trois jeunes soldats comme soutien de famille.

Donne acte de la communication: 1<sup>o</sup> D'une lettre de remerciements de M. Voisin, président de la société de protection des engagés volontaires.

2<sup>o</sup> D'une lettre de la société coopérative de Puteaux.

3<sup>o</sup> D'une lettre de la Direction des Postes concernant les nouvelles boîtes et l'emploi d'un facteur-boîtier;

4<sup>o</sup> D'une réponse de la compagnie de l'Ouest et d'une lettre de la compagnie des Tramways de Paris à St-Germain.

Renvoie à la commission de voirie: 1<sup>o</sup> Une lettre de M. Fillieux concernant le service de l'enlèvement des boues.

2<sup>o</sup> Une lettre de M. Henry concernant l'ouverture d'une nouvelle rue en prolongement de la villa Petit.

3<sup>o</sup> Une lettre de divers propriétaires concernant une cession de terrain sur les rues de la Chasse et de Carrières-St-Denis.

Renvoi à la commission du budget une délibération du Conseil municipal de Bagnolet et une demande de la société de Secours-Mutuels.

Emet le vœu, sur la proposition de M. Roy, que le chemin de grande communication n° 10 (ancien chemin n° 6) soit pavé en partie chaque année.

Maintient la décision précédente concernant l'empalement de la borne-fontaine de la rue Pongerville près des propriétés D'aboune et Marichal.

Les autres affaires inscrites à l'ordre du jour sont renvoyées à une prochaine réunion et la séance est levée à minuit.

Pour extrait: Le Maire, A. HENNAPE.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

### ÉTABLISSEMENTS

Dangereux, Insalubres et Incommodes de première classe

### AVIS

Une demande a été présentée au Préfet de Seine-et-Oise, conformément aux articles 2 et suivants du Décret du 15 Octobre 1910 et aux dispositions de l'Ordonnance du 14 Janvier 1815, tendant à obtenir l'autorisation d'établir sur le territoire de la commune de Rueil

UN DÉPÔT DE VIDANGES

Tout particulier qui aura à présenter des moyens d'opposition contre la demande dont il s'agit devra les faire connaître, PAR ÉCRIT, soit au MAIRE de la commune de Rueil, soit au Préfet, dans le délai d'un mois à compter du jour de l'apposition de la présente affiche. MM. les Maires des communes situées dans un périmètre de 5 kilomètres de rayon autour de la commune de Rueil, auront la même faculté pendant le même délai.

Versailles, le 25 Février 1897.

LE PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, E. GENTIL.

Le dépôt projeté serait établi sur la gauche du chemin vicinal de Fouilleuse, à environ 500 mètres de cette propriété.

## LA SITUATION

La situation est, intérieurement, aujourd'hui, beaucoup moins grave que la semaine dernière.

Les puissances marchent d'accord pour arriver à l'apaisement du conflit Gréco-Turc. Il est indéniable que le but poursuivi par tous les Gouvernements est le maintien absolu de la paix. L'assurance la plus formelle en a été donnée à la Chambre, par le ministre des Affaires étrangères, lundi dernier, au moment de l'interpellation sur les affaires d'Orient et c'est grâce à cette promesse que le cabinet a obtenu une majorité formidable.

Il est certain que tous les efforts doivent tendre à empêcher un conflit qui dégènerait en une guerre européenne dont les conséquences seraient effroyables.

Qui donc d'ailleurs prendrait la responsabilité de renverser le ministère actuellement ?

E. CARPENTIER.

Nous comprenons parfaitement que des esprits généreux éprouvent de réels regrets à ne pouvoir venir en aide au vaillant peuple Grec, dans leurs justes revendications, mais vraiment ce n'est pas faire preuve d'égoïsme, dans la circonstance, en montrant une grande circonspection afin d'éviter un désastre général.

Nous avons dans notre passé assez d'exemples de téméraire bravoure pour ne pas avoir besoin de prouver que les causes justes ne nous laissent pas indifférents. — Et cela sans être obligés de rappeler qu'après avoir, un peu partout, semé généreusement notre sang, nous avons été isolés lors de notre défaite de 1870.

L'indépendance de la Crète va être exigée, la Turquie devra mettre fin à ses atrocités; c'est tout ce que pouvait obtenir la diplomatie des peuples réunis. La Grèce ne peut espérer davantage.

Persister après cela dans son attitude belliqueuse serait s'exposer à une aventure qu'elle ne peut risquer et qu'elle ne risquera pas.

A l'intérieur nous n'avons à signaler aucun événement important. Tous les esprits sont tournés vers les événements d'Orient et dominent les petites querelles qui nous divisent. La population l'a d'ailleurs bien compris en ne forçant pas les manifestations dans les rues qui sont restées relativement très calmes. Il est vrai que la police y a mis une mansuétude peu habituelle et que les manifestants n'ont pas eu à subir d'excitations brutales dégènant en rixes sanglantes. L'apaisement s'est fait. Il n'y a qu'à attendre les résultats des négociations diplomatiques. Les cris dans la rue et les manifestations devant les ambassades n'ont pas, jusqu'à présent, résolu d'aussi graves questions.

La politique pendant ce temps ne chôme pas mais rien de bien saillant à signaler. Les interpellations succèdent aux interpellations. On dit à la Chambre de fort bonnes et justes choses, mais le ministère finit toujours par obtenir sa majorité.

Qui donc d'ailleurs prendrait la responsabilité de renverser le ministère actuellement ?

E. CARPENTIER.



## LES VICTIMES DU MOULIN-NOIR

L'inhumation des corps des victimes de la catastrophe du Moulin-Noir a eu lieu à 10 heures, en présence du Maire, du Commissaire de police et des familles. Aussitôt cette opération terminée, le Maire a réuni les familles pour terminer son enquête et faire sa proposition de répartition des sommes recueillies par les soins de la municipalité, déduction faite des sommes qui leur furent remises hebdomadairement.

Il est probable qu'en présence de la répartition faite par un groupe de personnes non autorisées et sans mandat au profit seul d'une famille des victimes, la décision prise par le Maire sera modifiée.

## A M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHOMY

La Bavette de Neuilly continue à insérer des lettres d'une illustre inconnue qui signe V<sup>e</sup> Chomy. Une fois pour toutes, je dirai à cette personne que, si elle a des réclamations à faire à l'Administration municipale de Nanterre, elle n'a qu'à s'adresser au Maire de cette commune, et non à notre journal. Nous n'avons pas l'habitude ici de faire les commissions des gens que nous ne connaissons pas.

## Les Vacances du Mardi Gras

Par décision préfectorale, les classes, dans les écoles primaires de garçons et de filles, dans les écoles enfantines et maternelles et dans les différents cours du soir, vaqueront le lundi gras, 1<sup>er</sup> mars en outre du mardi gras, 2 mars, jour réglementaire de congé.

## DAMES FRANÇAISES

Vendredi soir, 5 Mars, à huit heures et demie, Salle du Siège du Comité des Dames françaises, Conférence du Docteur Gorecki. — Rôle des Sociétés de Secours après les Combats et premières Batailles de 1870-71.

## LE SOU QUOTIDIEN

La 7<sup>me</sup> section de la société civile de retraités, le Sou Quotidien, s'est réunie en assemblée générale le 13 février dernier dans la grande salle de la mairie. Cette section, presque inconnue il y a un an, a pris une extension considérable pendant l'année 1896, et son effectif dépasse aujourd'hui la centaine (108).

Il n'y a à ce fait rien d'étonnant étant donné les avantages que peut procurer le fruit d'une économie quotidienne d'un sou permettant, au bout de quinze années de versement, de toucher une rente annuelle qui, si modique qu'elle soit, contribue toujours à procurer un bien-être relatif à ceux qui ont participé à accumuler le capital inaliénable qui atteint aujourd'hui 249.000 francs.

Cette section a pris ce développement étonnant grâce au comité d'action qui a su faire connaître cette œuvre philanthropique. Les membres du comité, comme l'année dernière; considèrent comme un devoir de renseigner les personnes ayant reconnu les bienfaits de cette société et qui pourront, pour ces renseignements, s'adresser chez M. Talpain, président, rue Saint-Germain, à Nanterre.

## La Fraternelle

COMPTE-RENDU de la Soirée du 21 février 1897

La Fraternelle ne compte plus ses succès, à en juger par la soirée que notre charmante société lyrique a donnée dimanche dernier, laquelle a réussi en tous points. Disons d'abord que la salle était trop petite

pour contenir les nombreuses personnes ayant répondu à son invitation. La soirée commença à 8 h. 1/2 par un aubade intitulée « Surprise matinale », exécutée par l'orchestre sous l'habile direction de M. Taquard.

M<sup>me</sup> Louise et M<sup>m</sup> Delhomme et Bourienne, plutôt connus dans notre localité sous le nom des Ernest's, ont obtenu le plus vif succès. Ils savent, par leurs gaies manières, entraîner la joie de tous les spectateurs. Aussi nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Une mention toute spéciale à M. Carli-Basset pour son morceau de violon intitulé « Reine Caprice ». C'est un artiste de talent qui mérite des éloges. M. Gérard a très bien rendu « les Dragons de Villars », fantaisie pour violon.

Et le duo « Poète et Paysan » que ces deux artistes ont exécuté à très bien réussi et a recueilli les applaudissements de l'auditoire charmé.

Nous ne saurions adresser de trop vives félicitations à notre ami et compatriote Dessarreaux, pour ses récits et ses scènes enfantines. Quel talent! Aussi nous ne sommes pas étonnés de le voir chaque jour dans nos journaux parisiens recueillir beaucoup de marques de sympathie.

Le jeune Paul a été très amusant dans ses chansons « Enfants, j'ai vu tout ça » et le « Petit apprenti ». Aussi a-t-il obtenu des applaudissements bien mérités.

M. Masse a été très amusant dans ses scènes comiques et nous en rions encore.

Toutes nos félicitations à M. Martin, accompagnateur. Mlle Lasserre, la dévouée accompagnatrice de notre orchestre, méritait une mention spéciale pour son talent, à en juger par son superbe morceau de piano.

À l'issue de ce morceau, M. Grelet, président de la société, est venu offrir à Mlle Lasserre un souvenir au nom de la Fraternelle, en reconnaissance de son dévouement désintéressé prêté depuis cinq années.

Nous ne voudrions pas terminer ce compte rendu sans adresser des compliments à l'orchestre.

Il est 11 h. 1/2 quand la partie chantante se termine. En un clin d'œil la salle est transformée en une salle de bal.

La sauterie commence. Aussi, jeunes filles et jeunes gens se sont-ils amusés pendant la durée de cette sauterie qui n'a fini qu'à 2 h. 1/2, et c'est avec regret que l'on s'est séparé, en se donnant rendez-vous à la prochaine soirée.

Tous nos compliments aux organisateurs de cette soirée de famille. Un Inuité.

La Fraternelle ne se repose pas sur ses lauriers, car nous tenons de bonne source qu'elle organise une soirée le dimanche 13 mars prochain, laquelle sera suivie d'un grand bal masqué et travesti.

À vos costumes, Mesdames et Messieurs.

## NOUVELLES LOCALES

### Condamnations méritées

Les nommés Gélis et Panetier (dit Cent-Garde) ont été condamnés lundi dernier, 22 février, par la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, à deux mois de prison chacun, pour vol de deux peaux de moutons au préjudice du sieur Charvy, 6, rue de Courbevoie.

### Ivresse manifeste

Les nommés Aubry (Célestine), demeurant impasse des Ormeaux, 13, à Rueil, et Bouilly (Julie), place de l'Église également à Rueil, se sont vu dresser contravention pour ivresse et scandale sur la voie publique le 25 février à 6 h. du soir par la gendarmerie de Nanterre.

### Commencement d'incendie

Le 26 février, vers 8 h. du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de M. Guilmet, 15, rue Volant.

Cet accident est dû à l'imprudence de ce dernier, qui vidait le reste d'une bonne de pétrole, en s'éclairant d'une chandelle.

L'appareilleur, arrivé le premier sur les lieux de l'accident, organisa les premiers secours en faisant descendre dans la cave sur le liquide enflammé quelques paniers

de sable pris à un des tas qui se trouvaient sur la cour.

Quelques instants après, les pompiers étant arrivés, sous la conduite des sous-officiers Laurent et Thomas, ont mis leur pompe en batterie, et il a suffi de quelques seaux d'eau pour éteindre ce commencement d'incendie; les pertes sont insignifiantes, elles consistent en une porte et un fût vide brûlés.

## ON DEMANDE

jeunes gens de 13 à 14 ans présentés par leurs parents, pour courses, travail manuel. Gagne de suite. — S'adresser à la fabrique de peintures, chez M. DAZEVILLE, 17, rue du Bois, à NANTERRE.

## ON DEMANDE

un apprenti typographe ayant son certificat d'études, On gagne de suite, s'adresser au bureau du journal, 36, rue St-Germain.

## CHRONIQUE AGRICOLE

Tout le monde reconnaît les avantages que présentent les engrais chimiques, soit comme « compléments » de demi-fumures au fumier de ferme, soit même en remplacement du fumier, si celui-ci fait défaut.

À l'approche du printemps, nous insisterons cependant sur les ressources immenses qu'ils présentent aux agriculteurs pour combattre les effets de semelles faites dans de mauvaises conditions avant l'hiver, pour suppléer au défaut de fumure au moment de l'ensemencement.

Quant, au réveil de la végétation, des blés se montrent peu vigoureux, quand on a lieu de redouter les effets d'une fumure incomplète avant l'hiver, avec un mélange de superphosphate et de nitrate, répandu en couverture vers la mi-mars, on peut changer en quelques jours l'état d'une culture et assurer la récolte.

Mais ici, il y a des précautions à prendre. Le nitrate est l'engrais de printemps le plus employé pour la fumure en couverture des blés, ce produit, très facilement assimilable, donne le coup de fouet à la végétation. Les emblavures changent d'aspect en quelques jours.

Seulement, cette amélioration obtenue peut être réelle ou fictive: « réelle », quand la plante, sous l'influence de la nouvelle vigueur qu'on lui communique trouve dans le sol tous les éléments nécessaires à son développement particulièrement l'acide phosphorique, indispensable à la formation de la graine; « fictive » si cette même plante ne trouve pas, en abondance, dans la terre qui la supporte, une nourriture appropriée pour continuer le cycle complet de sa vie végétative.

Prenez comme exemple la culture du blé. S'il pousse en terre riche en acide phosphorique, ou s'il a reçu, au moment de l'ensemencement, une abondante fumure de superphosphate, une application de 100 à 150 kilogrammes de nitrate en mars, peut augmenter la récolte en grains et en paille de 25 à 30 0/0.

Si, au contraire, le blé n'a pas reçu de superphosphate — le nitrate rompant l'équilibre de sa végétation normale — il donnera beaucoup de paille et peu de grains. De plus, la verse est à craindre; le grain sera mal nourri et logé.

La méthode de fumure en couverture, par le nitrate seul, a commencé dans les riches contrées du Nord, sur des terres pourvues depuis longtemps d'une excellente fumure minérale.

De ces régions, cette pratique tend à passer dans tous nos départements dont les terres sont bien loin d'avoir la même richesse foncière.

L'emploi du nitrate s'étendra de plus en plus parce que les premiers effets obtenus — fictifs ou réels — frappent les yeux des cultivateurs les plus arriérés. Les emblavures reverdissement, on croit que tout est sauvé.

Nous sommes très partisans de l'emploi du nitrate en couverture, mais à la condition de lui associer au moins le double de son poids de superphosphate, chaque fois que les engrais phosphatés n'auront pas été employés largement à l'automne.

r. de Charles-X, 16. Langlumé, Germaine, av. de la République, 75.

Publications. — M. Baile, à St-Amand (Cher) et Mlle Legangneux, à Nanterre. M. Jégou, à Rueil, et Mlle Delettre, à Nanterre.

Mariages. — M. Hailard et Mlle Pouchard, à Nanterre. M. Picart et Mlle Guionard, à Nanterre.

Décès. — M<sup>me</sup> Ve Massard, 74 ans, r. de Charles-X, 16.

## Conseils au Public

Abandon d'objets divers sur la voie publique. — Cette question intéresse un peu tout le monde, commerçants et cultivateurs. Il importe donc de la préciser, car en laissant à l'abandon des voitures, etc., on s'expose à se voir dresser des procès-verbaux de contravention.

D'abord, d'une façon générale, il est défendu de laisser des chevaux ou autres bêtes de trait, ainsi que des voitures attelées, sur un chemin quelconque, de grande communication ou de petite voirie.

Il est également défendu de laisser dans les champs des animaux pouvant occasionner des dégâts. Outre l'amende qu'on encoure de ce chef, il ne faut pas perdre de vue qu'on s'expose encore à une action en dommages-intérêts.

Enfin, il est encore interdit de laisser soit sur la voie publique, soit dans les champs, des objets quelconques pouvant servir aux malfaiteurs.

Abattoirs. — La police des Abattoirs appartient aux Maires, qui prennent des arrêtés à ce sujet. Les infractions à ces arrêtés sont punies d'amende.

Abelles. — Les Maires ont qualité pour fixer la place que les ruches d'abeilles doivent occuper, dans l'intérêt de la sécurité publique. Leurs arrêtés à ce sujet ont force de loi.

Abreuvours. — L'ordonnance du Préfet de Police, en date du 30 avril 1895, régit la police des abreuvours. Il suffit de savoir qu'on ne doit pas mener aux abreuvours plus de trois chevaux à la fois, sous la conduite d'un homme, jamais sous celle d'un enfant.

Absence ou disparition d'un individu. — Quand, dans sa famille ou dans son voisinage, on s'aperçoit qu'une personne a disparu, il faut sans retard en prévenir le commissaire de police, qui avisera.

S'il s'agit d'un parent on peut, pour éviter une perte de temps, voir à la Morgue de Paris, au Dépôt de la Préfecture de Police et à l'Assistance publique, 4, avenue Victoria, à Paris, avant d'aller au commissariat.

Si ces démarches n'aboutissent pas, on fait une déclaration régulière au commissariat.

Quand la personne perdue de vue est présumée se trouver chez elle, on peut toujours, s'il s'agit d'un parent, faire ouvrir la porte par un serrurier, en présence de la concierge ou de voisins. S'il s'agit d'un indifférent, il appartient à la concierge ou au propriétaire de faire ouvrir la porte en présence de témoins.

Si l'on se trouve en présence d'un malade, il faut lui faire donner des soins s'il est solvable. S'il est indigent on a recours au maire qui ordonne le transport dans un hôpital. En cas de décès, on avisera de suite le commissaire de police. Si personne ne veut ou ne peut payer le serurier, et si l'on a sujet de craindre le décès du locataire, on prévient simplement le commissaire.

AVIS M. BERGOT, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle de Nanterre, qu'il a transféré son cabinet à Paris, 95, rue de Rivoli et qu'il continuera de venir à Nanterre tous les JEUDIS de 1 h. à 6 h.

## ÉCHOS

### DES COMMUNES ENVIRONNANTES

#### Rueil

Un pugilat en règle a eu lieu entre les femmes G... et C... La femme G... a reçu un coup de bouteille sur la tête qui lui a fait une large blessure. Elle s'est fait donner un certificat par M. le docteur Lanos.

Procès-verbal a été dressé, samedi matin, rue du Château, contre la femme David pour stationnement de son matériel sur la voie publique.

Vendredi matin, M. G... charretier chez M. R..., à Rueil, conduisait un tombereau, rue de Maurepas, lorsque subitement son cheval s'emballa.

Le conducteur ne pouvant maîtriser son attelage, de graves accidents se seraient produits sans l'intervention de M. E... lequel se lança à la poursuite de l'animal et parvint non sans efforts à l'arrêter assez à temps.

C'est la deuxième fois depuis quinze jours que M. E... se dévoue pour l'arrestation de chevaux emportés.

## AVIS

J'ai l'honneur d'informer le public que, sollicité par un certain nombre de commerçants et industriels se plaignant de ne pas figurer sur la dernière édition de l'Annuaire-Guide Administratif, Historique, Industriel et Commercial de Nanterre, j'entreprends à nouveau sa publication revue et corrigée.

Cette nouvelle édition comprendra :

Calendrier pour 1897, Adresses des Ministres, Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux et d'Arrondissement, Administration départementale, Tribunaux, Administration militaire, Cultes, Contributions Directes et Cadastre, Contributions Indirectes, Timbre et Domaines, etc., etc. Administration Municipale, Personnel communal, Service postal, télégraphique et téléphonique, Horaire des trains, tramways, voitures, Historique du pays, des Sociétés, Liste des habitants par rues et numéros des maisons et par ordre alphabétique.

De plus, moyennant 2 francs, inscription pour les Commerçants et Industriels dans la Liste des Commerçants par profession.

En outre, des Annonces commerciales seront intercalées dans le texte au prix de 5 fr. le quart de page, 8 fr. la demi-page et 12 fr. la page, donnant droit à l'Annuaire et à l'inscription dans la liste des habitants par professions et dans les deux premières listes en caractères gras.

Et si le succès répond à mon attente, j'y joindrai un plan de la commune.

Le prix de l'Annuaire-Guide sera de 1 fr.

Une personne bien connue à Nanterre et qui veut bien se charger de s'occuper de la publicité de l'Annuaire, passera à domicile pour recueillir les adhésions et en même temps reviser les listes. Je prie mes concitoyens de lui réserver bon accueil.

E. HUBY.

N. B. — On ne paiera qu'à la livraison de l'Annuaire.

Désirant compléter l'historique de Nanterre, je prie les personnes qui pourraient m'aider dans ce travail de vouloir bien me faire parvenir le plus tôt possible ce qu'elles peuvent savoir d'intéressant; je leur en serai très reconnaissant.

PARÉ ET TRAVESTI DANS LES SALONS DE LA MAIRIE L'Orchestre sera dirigé par M. DELANGLE

Entrée : 1 fr. donnant droit à un billet de Tombola

Gratis pour les enfants accompagnés de leurs parents

à 4 heures

## GRANDE TOMBOLA

QUI SERA TIRÉE A L'ISSUE DU BAL D'ENFANTS

Prix du billet : 25 centimes

Les personnes qui voudraient participer à cette œuvre de bienfaisance en envoyant des Lots à la Tombola sont priées de les remettre chez M. THURET.

Le Président : SARAZIN. Les Vice-Présidents : RUFFIN, LALOY, BOURGEOIS. Trésorier : VALLET. Secrétaire : MOGEY. Commissaire-Général : BEUNON.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION : MM. Chevallier, Lejaille, Langevin, Cuenne, Bernard, Lachaud, Albert, Colbus, Igier, Mazataud, Gauthier, Hubert (J.), Cochet, Thuret, Maugest, Mantois, Delangle, Schmitt, Houdard, Levasseur, Walter, Châtelain, Liévin, Sangratz, Frémont, Dupussay, Libaude, Hubert (G.), Loreille, Goulet, Blenckner, Huby, Lefèvre.

## ÉCHOS

### DES COMMUNES ENVIRONNANTES

#### Rueil

Un pugilat en règle a eu lieu entre les femmes G... et C... La femme G... a reçu un coup de bouteille sur la tête qui lui a fait une large blessure. Elle s'est fait donner un certificat par M. le docteur Lanos.

Procès-verbal a été dressé, samedi matin, rue du Château, contre la femme David pour stationnement de son matériel sur la voie publique.

Vendredi matin, M. G... charretier chez M. R..., à Rueil, conduisait un tombereau, rue de Maurepas, lorsque subitement son cheval s'emballa.

Le conducteur ne pouvant maîtriser son attelage, de graves accidents se seraient produits sans l'intervention de M. E... lequel se lança à la poursuite de l'animal et parvint non sans efforts à l'arrêter assez à temps.

C'est la deuxième fois depuis quinze jours que M. E... se dévoue pour l'arrestation de chevaux emportés.

## AVIS

J'ai l'honneur d'informer le public que, sollicité par un certain nombre de commerçants et industriels se plaignant de ne pas figurer sur la dernière édition de l'Annuaire-Guide Administratif, Historique, Industriel et Commercial de Nanterre, j'entreprends à nouveau sa publication revue et corrigée.

Cette nouvelle édition comprendra :

Calendrier pour 1897, Adresses des Ministres, Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux et d'Arrondissement, Administration départementale, Tribunaux, Administration militaire, Cultes, Contributions Directes et Cadastre, Contributions Indirectes, Timbre et Domaines, etc., etc. Administration Municipale, Personnel communal, Service postal, télégraphique et téléphonique, Horaire des trains, tramways, voitures, Historique du pays, des Sociétés, Liste des habitants par rues et numéros des maisons et par ordre alphabétique.

De plus, moyennant 2 francs, inscription pour les Commerçants et Industriels dans la Liste des Commerçants par profession.

En outre, des Annonces commerciales seront intercalées dans le texte au prix de 5 fr. le quart de page, 8 fr. la demi-page et 12 fr. la page, donnant droit à l'Annuaire et à l'inscription dans la liste des habitants par professions et dans les deux premières listes en caractères gras.

Et si le succès répond à mon attente, j'y joindrai un plan de la commune.

Le prix de l'Annuaire-Guide sera de 1 fr.

Une personne bien connue à Nanterre et qui veut bien se charger de s'occuper de la publicité de l'Annuaire, passera à domicile pour recueillir les adhésions et en même temps reviser les listes. Je prie mes concitoyens de lui réserver bon accueil.

E. HUBY.

N. B. — On ne paiera qu'à la livraison de l'Annuaire.

Désirant compléter l'historique de Nanterre, je prie les personnes qui pourraient m'aider dans ce travail de vouloir bien me faire parvenir le plus tôt possible ce qu'elles peuvent savoir d'intéressant; je leur en serai très reconnaissant.

PARÉ ET TRAVESTI DANS LES SALONS DE LA MAIRIE L'Orchestre sera dirigé par M. DELANGLE

Entrée : 1 fr. donnant droit à un billet de Tombola

Gratis pour les enfants accompagnés de leurs parents

à 4 heures

## GRANDE TOMBOLA

QUI SERA TIRÉE A L'ISSUE DU BAL D'ENFANTS

Prix du billet : 25 centimes

Les personnes qui voudraient participer à cette œuvre de bienfaisance en envoyant des Lots à la Tombola sont priées de les remettre chez M. THURET.

Le Président : SARAZIN. Les Vice-Présidents : RUFFIN, LALOY, BOURGEOIS. Trésorier : VALLET. Secrétaire : MOGEY. Commissaire-Général : BEUNON.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION : MM. Chevallier, Lejaille, Langevin, Cuenne, Bernard, Lachaud, Albert, Colbus, Igier, Mazataud, Gauthier, Hubert (J.), Cochet, Thuret, Maugest, Mantois, Delangle, Schmitt, Houdard, Levasseur, Walter, Châtelain, Liévin, Sangratz, Frémont, Dupussay, Libaude, Hubert (G.), Loreille, Goulet, Blenckner, Huby, Lefèvre.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

## VILLE DE RUEIL

### FÊTES DE BIENFAISANCE

Organisées par le Commerce et l'Industrie de Rueil

AVEC LE CONCOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Dimanche 28 Février

à 1 heure

## BAL D'ENFANTS

PARÉ ET TRAVESTI

DANS LES SALONS DE LA MAIRIE

L'Orchestre sera dirigé par M. DELANGLE

Entrée : 1 fr. donnant droit à un billet de Tombola

Gratis pour les enfants accompagnés de leurs parents

à 4 heures

## GRANDE TOMBOLA

QUI SERA TIRÉE A L'ISSUE DU BAL D'ENFANTS

Prix du billet : 25 centimes

Les personnes qui voudraient participer à cette œuvre de bienfaisance en envoyant des Lots à la Tombola sont priées de les remettre chez M. THURET.

Le Président : SARAZIN. Les Vice-Présidents : RUFFIN, LALOY, BOURGEOIS. Trésorier : VALLET. Secrétaire : MOGEY. Commissaire-Général : BEUNON.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION : MM. Chevallier, Lejaille, Langevin, Cuenne, Bernard, Lachaud, Albert, Colbus, Igier, Mazataud, Gauthier, Hubert (J.), Cochet, Thuret, Maugest, Mantois, Delangle, Schmitt, Houdard, Levasseur, Walter, Châtelain, Liévin, Sangratz, Frémont, Dupussay, Libaude, Hubert (G.), Loreille, Goulet, Blenckner, Huby, Lefèvre.

Etude de M<sup>e</sup> DUMESNIL, notaire à Rueil, près Paris

ADJUDICATION SUR UNE ENCHÈRE Le Jeudi 18 Mars 1897, à 2 h. en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Dumesnil

1<sup>o</sup> MAISON DE RAPPORT, sise à Rueil, place de l'Église, 6. — Revenu 7.200 fr.; mise à prix : 50.000 fr.

2<sup>o</sup> MAISON DE RAPPORT, à Rueil, rue du Gué, 18. — Revenu 1.440 fr.; mise à prix : 10.000 fr.

3<sup>o</sup> 2 MAISONS DE CAMPAGNE, à Rueil, avenue du Chemin-de-Fer, 40 et 40 bis. — Mise à prix : 40.000 fr.

4<sup>o</sup> MAISON DE CAMPAGNE, au Chesnay, rue du Grand-Chesnay, 4. — Mise à prix : 9.000 fr.

5<sup>o</sup> TERRAIN BOISÉ, à Vaucresson, dans les bois Bachelier, avenue de la Feuillaume. — Contenance 1.216 m.; mise à prix : 1.500 fr.

## ASSURANCES

VIE, INCENDIE, ACCIDENTS Conditions avantageuses et remises pour le contractant

Véritables garanties de polices Ecrite au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

## PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS 132 et 134 Rue Lafayette. Expéditions en Province. CATALOGUE FRANCO (100 pages). TÉLÉPHONE — TRINE A ST-DENIS. Directeur Général du PHARMACIEN PIERRE GAFFARD

## M<sup>e</sup> PÉRARDEL

AGENCE DE Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

NANTERRE

A vendre ou à louer à RUEIL Maison Bourgeoise (5.-et-6.) entre cour et jardin d'agrément, deux étages sur le boulevard et sur la rue, près le tramway, situation de Rueil, trois étages, eau et gaz. Pour visiter, s'adresser chez M. Chalus, boulevard des Sycomores, à Rueil.

## Jolie Villa A LOUER

avec grand jardin. Salon, salle à manger, trois chambres à coucher, grand cabinet de toilette, salle de bains. Nombreuses dépendances. Eau, Gaz, Calorifère. — S'adresser : VILLA ODETTE, Impasse des Ch